

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, le Jeudi 20 janvier 2022 à 18H00, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Halle des Sports Jean Raynaud à Vias.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

Considérant le contexte sanitaire, le port du masque est obligatoire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2021 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Désignation des concessionnaires des lots de plage 1, 2, 4, 5 et 6
- b. Rapport d'activité 2020 de la CAHM
- c. Rapport quinquennal de la CAHM relatif aux compétences transférées
- d. Déport du Maire sur toutes les décisions relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme le concernant

2) Finances

- a. Débat d'Orientation Budgétaire / Rapport d'Orientations Budgétaires
- b. Autorisation permanente et générale de poursuites donnée au comptable public
- c. Choix du régime semi-budgétaire pour le traitement des provisions
- d. Etat récapitulatif des indemnités perçues par chaque élu

3) Urbanisme

- a. Vente d'une partie de la parcelle communale CB n°86
- b. Acquisition des parcelles CZ n° 132 et 133 à la SAFER
- c. Vente de la parcelle communale BX n° 233
- d. Bouclage est de Vias plage : acquisition de la parcelle AZ n°72P
- e. ZAC Fontlongue : Modification du dossier de réalisation
- f. Avenant n°1 Traité de concession d'aménagement de la ZAC Fontlongue
- g. Opération 8000 arbres par an
- h. Contrat de bail à long terme comportant promesse de vente portant sur les volumes 1 et 2 situés sur la parcelle cadastrée section AV n°17 entre la Commune et M. Olivier LEFEBVRE de MAUREPAS

4) Ressources Humaines

a. Protection sociale complémentaire

NB: Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 13 janvier 2022.

Maître Jordan DARTIER Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e),	donne pouvoir à
	pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal
du	e
A Vias, le	

Signature